



# Informations municipales – Décembre 2022

## Location salle polyvalente

La salle polyvalente et son matériel sont à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 gérés et entretenus par la commune.

Pour réserver la salle ou pour toute information sur les modalités de location, les intéressés doivent contacter le secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Ensuite, il est nécessaire pour valider la réservation de retourner le dossier de location papier dûment complété.



## Résultat de la consultation sur l'éclairage public

La commune avait demandé à ses habitants de s'exprimer à propos de l'éclairage public nocturne.

En tout, 58 personnes se sont exprimées en retournant le coupon réponse. 87% des citoyens sont favorables à **l'extinction de l'éclairage communal de 23h à 5 heures.**

Le résultat conforte la municipalité à poursuivre cette démarche et vous remercie de votre participation.



## Fermeture de la plateforme de déchets verts

Suite à l'ouverture du centre de Valorisation de la Com-Com Sud Alsace Largue, la plateforme de déchets verts fermera définitivement aux usagers à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023.**

Les déchets verts seront désormais exclusivement collectés au Centre de Valorisation de la Com-Com Sud Alsace Largue située sur la zone d'activité de Retzwiller, rue Gilardoni.



**Le centre de Valorisation sera exceptionnellement fermé les samedi 24 et 31 décembre.**

## Fermeture du secrétariat de Mairie

Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pendant la période des fêtes de Noël, le secrétariat de la mairie sera **fermé du lundi 19 décembre au samedi 31 décembre inclus**. Monsieur le Maire reste joignable par l'intermédiaire du standard téléphonique de la Mairie.



## Invitation aux Vœux de nouvelle année et galette des rois

Le Maire, les Adjointes et les élus du Conseil Municipal seraient heureux de vous accueillir pour partager la galette des rois lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra **le Dimanche 8 janvier 2023 à 14h** à la salle polyvalente.



### Confirmation de présence souhaitée avant le 31 décembre 2022

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

prendra part à la cérémonie des vœux et au partage de la galette.

Nombre d'adultes : \_\_\_\_\_ Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_



## Auto relève du compteur d'eau (2nd semestre 2022)

Les usagers sont invités à faire un auto relevé de leur consommation d'eau pour pouvoir effectuer la facturation.

En cas d'absence d'auto relevé **au 2 janvier 2023**, la facturation sera établie avec une majoration de 20% sur la consommation du semestre précédent.

Vous pouvez nous communiquer ces chiffres directement depuis le site [www.retzwiller.fr](http://www.retzwiller.fr) ou en déposant en mairie le coupon d'auto relevé d'eau ci-dessous :



### Auto relevé d'eau jusqu'au 2 janvier 2023 : 2<sup>nd</sup> semestre 2022

Je soussigné(e) **Nom et prénom** \_\_\_\_\_

Domicilié(e) **N°** \_\_\_\_\_ **Rue** \_\_\_\_\_

**Index de consommation** (en mètres cube) : \_\_\_\_\_ **m<sup>3</sup>**

<b>Permanences</b>	Lundi de 15h à 17h	-	Mercredi de 17h à 19h	-	Vendredi de 14h à 16h
<b>Mairie</b>	Mardi de 8h à 10h	-	Jeudi de 10h à 12h	-	Samedi sur rendez vous